



---

Soixante-quinzième session  
Nessebar (Bulgarie), 13 et 14 juin 2005  
Point 5 e) de l'ordre du jour provisoire

**QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET STATUTAIRES**

- e) Application des dispositions de l'article 34 des Statuts  
et du paragraphe 13 des Règles de financement  
annexées aux Statuts**

**Note du Secrétaire général**

Dans le présent document, le Secrétaire général fait rapport au Conseil exécutif sur l'application des dispositions de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement annexées aux Statuts, en application des résolutions 451(XV) et 452(XV) adoptées par l'Assemblée générale à sa quinzième session.